

Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 Juin 2017

Présents : Marceau BIOL, , Sophie BONNAUD-TALABOT, François BONNETAIN, Isabelle COLUNI, Patricia CRETENET, Denise DELMHOMME, Jean-Pierre DESGEORGES, Eric DORIN-BLANCHARD, Aymeric DUMONT, Paulette EMORINE, Laurent ENGEL, Gilbert FERRIER , Eric FLEURY, Anne GARITAINE, Didier GUEUGNON, Christian LAFARGE, Marie-Hélène LARA Christine LETIENNE, Dominique MAISON, Florent MARTIN , Agnès REBOUX, , Jean-Charles VAUTRIN.

Représentée : Colette TERRIER (P : Christian LAFARGE)

Absents excusés : Catherine BERTIN, Philippe BLANCHARD, Véronique FAGNOT, Evelyne GAMBUT, Patrick JEANDIN, Dominique SABATHIER

Absentes : Fabienne DOUCE, Isabelle GUERITTE, Dominique PRELEWICZ

Christèle PYLLIOEN secrétaire assistait à la réunion.

Le Maire ouvre la séance et fait appel pour nommer une secrétaire de séance. Denise DELHOMME se propose et est retenue. Il fait l'appel des conseillers, 22 présents, 1 pouvoir, 6 excusés, 3 absentes.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Maire demande d'ajouter 3 points à l'ordre du jour

- Intégration de parcelles au domaine forestier de LA VINEUSE-SUR-FREGANDE.
- Demande mise à disposition gratuite de logement.
- Adhésion CNAS.

La demande est acceptée à l'unanimité.

• Approbation du compte rendu du 11 Avril 2017

Adopté à l'unanimité.

Le Maire fait le point sur le budget d'investissement envisagé par rapport au budget primitif voté

• Délibération pour travaux de voirie

Des travaux de voirie sont nécessaires sur le territoire de la commune (Thilhomme, Grand Roche, Chemilly, Bene, Le Trion, Chanve, Moulin de Frizeau, Chemin du général, Moulin de Chigy.

4 entreprises ont été consultées. Le devis de l'entreprise DE GATA, le moins disant : 87840,10 € TTC a été retenu à l'unanimité. Le Conseil municipal autorise le Maire à accepter le devis

• Délibération pour achat de tondeuse.

La superficie des espaces verts à entretenir et la vétusté du matériel actuel nécessitent l'achat de matériel. Le conseil municipal opte pour du matériel polyvalent.

Un mini tracteur tondeuse avec broyeur latéral et rampe de chargement ont été retenus.

3 entreprises ont été consultées.

La proposition de l'établissement DURY à Saint André le Désert la moins disante est retenue pour un montant de 20730 € TTC. Le Matériel est de marque ISEKI.

Le Conseil à l'unanimité autorise le maire à réaliser l'investissement.

• Délibération d'ordinateur portable

Le travail concomitant de 2 secrétaires à La Vineuse nécessite l'achat d'un deuxième ordinateur.

Après consultation du prestataire de la commune, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour l'achat d'un ordinateur portable d'un montant TTC de 1145,84 € auprès de l'entreprise XEFI.

- **Délibération pour demande de subvention auprès du conseil départemental pour travaux de voirie.**

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à déposer une demande de subvention de 4000 € auprès du Conseil Départemental.

- **Délibération pour demande de subvention « amendes de police » pour rénovation d'un mur à Massy.**

Les travaux de remise en état d'un mur à MASSY peuvent être éligibles aux subventions « amendes de police » dans le cadre de la sécurité.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à déposer un dossier de demande de subvention.

- **Délibération pour travaux sur le clocher de l'église de La Vineuse.**

La pluie pénétrant à l'intérieur du clocher de La Vineuse, des travaux sont nécessaires afin de protéger les poutres.

Des entreprises ont été consultées, l'entreprise GRESSARD propose un devis pour des travaux s'élevant à 5489.51€. Ces travaux ne prévoient pas la récupération de l'eau, ces travaux supplémentaires sont évalués à 1500 €.

Après discussion, le conseil municipal délibère à l'unanimité pour que l'ensemble des travaux soit exécuté. Il autorise le maire à signer le devis (7000€)

- **Délibération pour emprunt pour achat du matériel et renégociation des emprunts en cours**

Les communes déléguées de DONZY et LA VINEUSE remboursent actuellement des emprunts à des taux élevés. Des négociations auprès de la banque Crédit Agricole ont été demandées par les maires à plusieurs reprises. Les pénalités étant trop importantes, celles-ci ont été abandonnées.

Dans le cadre des investissements programmés, il est proposé de contracter un nouvel emprunt en y incluant le rachat de ces prêts.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à engager cette démarche auprès de différentes banques.

- **Délibération pour modification des statuts du SIVOS de La Gande**

Suite à la création de la commune nouvelle de LA VINEUSE-SUR-FREGANDE, il est nécessaire de modifier les statuts du SIVOS de La Gande.

Le nombre de communes composant le SIVOS passe de 7 à 5. D'autre part, il convient d'augmenter le nombre de délégués de LA VINEUSE-SUR-FREGANDE afin que les habitants de la commune déléguée de DONZY soient représentés, soit 2 délégués titulaires et 2 suppléants compléteront la liste des délégués.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

- **Délibération pour attribution de subventions aux centres de loisirs.**

Les communes déléguées apportant une aide aux centres de loisirs de la CC du Clunisois, avant la fusion des communes, il est proposé de reconduire cette aide. Le montant est fixé à 4€ par jour et par enfant fréquentant les centres de loisirs en période estivale.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

- **Délibération pour attribution de de subvention aux associations**

La commune reçoit régulièrement des demandes de subventions, le conseil municipal à l'unanimité décide :

Il sera attribué une subvention forfaitaire de 50€ aux associations sportives ou culturelles à condition qu'au moins un enfant de la commune participe aux activités et qu'une demande écrite soit adressée à la mairie

A ce jour, le Judo et la Gymnastique ont déposé une demande

Les demandes sont acceptées à l'unanimité moins 2 abstentions.

Association portage de repas

Plusieurs communes déléguées participaient au portage des repas. Il est demandé d'étendre cette aide à l'ensemble du territoire de la commune nouvelle

Le montant de l'aide demandée est de 0,42€ /repas livré.

La demande est acceptée à l'unanimité moins 2 abstentions.

Associations communales

Les foyers ruraux de Donzy et La Vineuse fusionneront prochainement

Les associations des aînés ruraux ont déjà fusionné

Historiquement, la commune de La Vineuse attribuait les aides suivantes : 450€ au foyer rural et 200 € au club des aînés.

Les aides seront reconduites en 2017, elles devront faire l'objet d'une demande écrite comme pour l'ensemble des associations

Un petit air de festival

Le 29 Juillet un spectacle pour enfant sera organisé à LA Vineuse, dans le cadre du festival de LOURNAND.

Une subvention de 300€ est demandée. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

- **Intégration de parcelles dans le régime forestier géré par l'ONF.**

La forêt de VITRY n'était pas gérée par l'ONF. D'autre part la parcelle 71582 H 180 n'était pas intégrée au régime forestier.

A l'unanimité le conseil municipal décide d'intégrer ces bois au régime forestier géré par l'ONF.

- **Demande locataire**

Madame Hostein locataire de la commune déléguée de DONZY a fait part de son souhait de quitter le logement.

De nombreux aménagements ont été effectués dans ce logement par ses soins. Un état des lieux a été fait.

En contrepartie elle demande à bénéficier de 2 mois de loyers gratuits. Les modalités de son départ lui seront signifiées par courrier.

La demande est acceptée à l'unanimité moins une abstention.

- **Questions diverses**

La garderie péri-scolaire mise en place à La Vineuse, fonctionne bien. Elle sera maintenue pour l'année scolaire à venir.

Les circuits des transports scolaires seront modifiés afin de rationaliser les coûts.

Le SIVOS de la Gande ne fera pas appel aux animateurs de la CC pour l'organisation des activités péri-éducatives.

Une ATSEM assurera ces activités.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30

Le Maire
François BONNETAIN